



# La 5G : simple palliatif à la couverture du territoire ou vraie révolution industrielle ?

Gilles Brégant

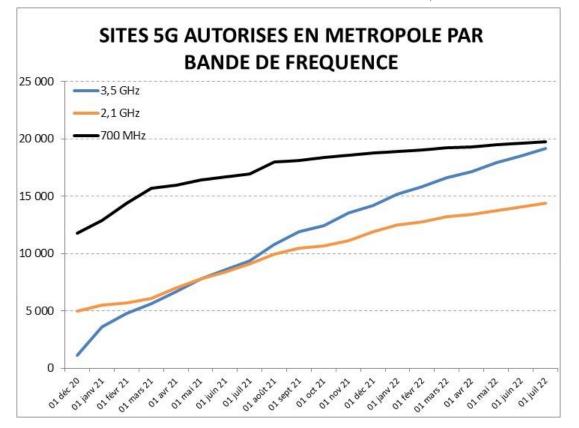
### Quel déploiement pour la couverture 5G ?





- Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, **57 567** sites 4G
  et **34 469** sites 5G (~ 60 %) autorisés en métropole
  - 19 168 sites 5G autorisés en bande 3,5 GHz
  - 14 375 sites 5G autorisés en bande 2,1 GHz
  - 19 769 sites 5G autorisés en bande 700 MHz
- → un déploiement rapide, presque exclusivement sur des sites existants

#### Remontée inexorable de la bande « THD » 3,5 GHz



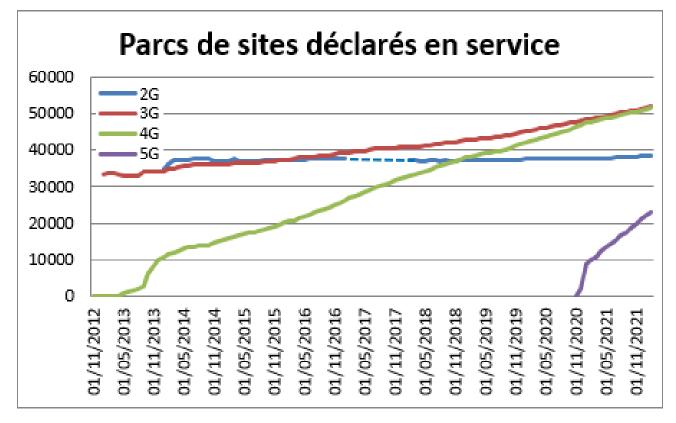




### Déploiement plus dynamique de la 5G







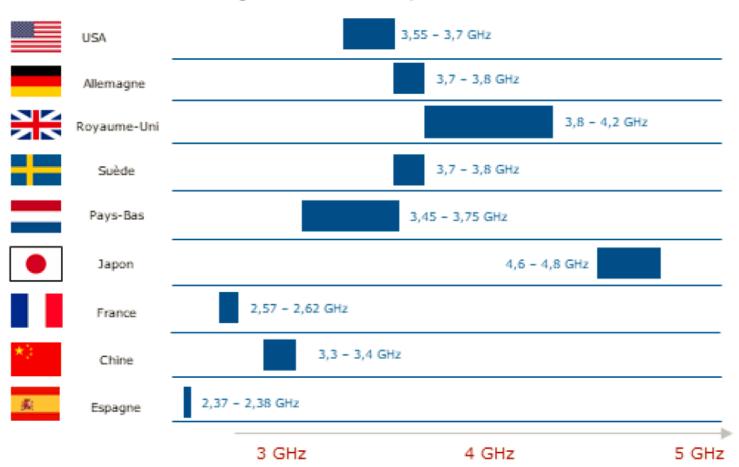
#### Ouverture de 5G au monde industriel





- 4G : après la couverture haut-debit, intérêt pour le marché IoT (LTE-M)
- 5G : dès le départ, une orientation industrielle assumée
  - massive machine-type communication
  - URLL: ultra-reliable and low latency communication
  - Le "network slicing" permet de définir des classes de performance
- → Les opérateurs commencent à installer un vrai cœur de réseau 5G
- → En 2023 les industriels pourront en tirer profit et bénéficier du "slicing" et d'une latence améliorée

#### Vers une convergence des fréquences de 5G industrielle ?







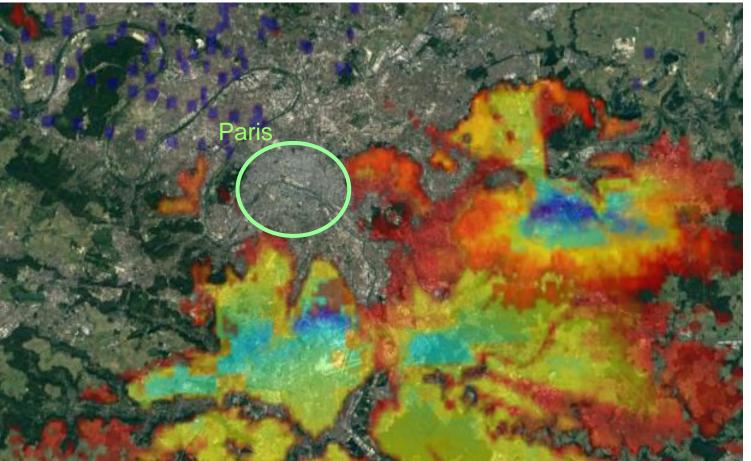
#### Perspectives d'utilisation locales





- Rapport de P. Herbert : des réseaux dédiés ou hybrides à couverture locale peuvent exploiter la 5G industrielle
- Guichet Arcep 2,6 GHz (2 x 20 MHz) : des limitations(pas d'harmonisation européenne, faible largeur de bande,...)
- Une autre voie : étude RSPG de la bande 3,8-4,2 GHz pour la 5G « faible et moyenne puissance » pour les verticaux. Orientation reprise par la Commission européenne avec un mandat à la CEPT pour une harmonisation en 2024.
- → Recommandation de P. Herbert : accélérer la mise à disposition de cette bande pour la 5G professionnelle
- → L'Arcep a lancé jusqu'au 31/12 un guichet d'expérimentation (autorisation pour 3 ans)

## Usage de la bande 3,8 – 4,2 GHz à grande hauteur et forte puissance

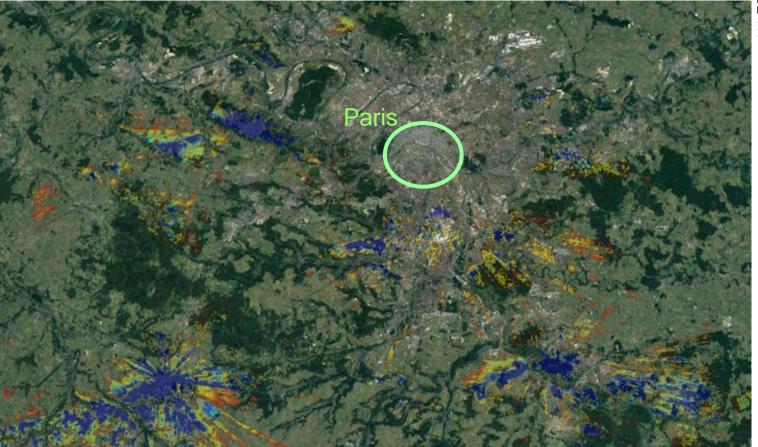






40 dBm, **25 m** 

## Usage de la bande sur des petits sites à puissance faible







40 dBm, 2 m

#### La suite ...





- Un territoire à viabiliser : protection des stations terriennes, coexistence avec les réseaux opérateurs <3,8 GHz, altimètres à 4,2 GHz</li>
- Travaux de l'Arcep et de l'ANFR en cours : cadre français transitoire et harmonisé européen
- Cœur de réseau 5G + fréquences dédiées → écosystème industriel 5G
- Resteront à aborder les fréquences pour les <u>réseaux</u> de service public (transport, électricité, eau, énergie...)
  - 700 MHz ?
  - 400 MHz?





# La 5G : simple palliatif à la couverture du territoire ou vraie révolution industrielle ?

Gilles Brégant